Le patrimoine géologique

Si le patrimoine est héritage, tout est patrimoine !
Pour les acteurs de la conservation, le patrimoine correspond à ce qui justifie des mesures de protection. Le patrimoine géologique est la partie minérale du patrimoine naturel. Il n'est pas possible en géologie de distinguer des formations, des minéraux, roches ou fossiles... rares ou menacés, comme on peut le faire pour le patrimoine biologique, aussi le critère « d'objet géologique remarquable » (GGR) n'a-t-elle été proposée pour distinguer l'authentiquement de l'ordinaire. Ainsi, le patrimoine géologique d'intérêt patrimonial correspond aux objets géologiques remarquables reconnus selon des critères scientifiques, pédagogiques, esthétiques. La différence entre un affleurement géologique ordinaire et un site ou géotope patrimonial est dans la nécessité de sa protection, de la conservation comme mémoire géologique d'un territoire, comme élément essentiel de la connaissance de son histoire géologique. Les DOP sont des éléments muséographiques in situ.

BRGM - Direction régionale en métropole pour la Bretagne
• Antenne de Rennes - Université de Rennes 1 - Campus Beaulieu
Bât. Le Géosciences - 35042 Rennes Cedex
• 3 rue Jean Zay - 56000 Vannes - Tél. 02 97 47 78 00
• 10 rue des Hirondelles - 29000 Quimper - Tél. 02 98 95 45 00

Patrimoine géologique de Bretagne

Atlas du 1er centenaire 1928 – 2028

Inventaire régional du patrimoine géologique de Bretagne

La Bretagne dispose d'un « inventaire des sites d'intérêt géologique » depuis 1994. Ce fut le premier en France. Un inventaire national ayant été programmé en 2007 sous la responsabilité scientifique du Muséum national d'histoire naturelle, l'inventaire régional de Bretagne a été validé en 2010. Il comporte 199 sites ou géotopes répartis sur les quatre départements : 42 en Côtes-d'Armor, 88 en Finistère, 26 en Ille-et-Vilaine et 43 en Morbihan. Leur protection sera conforté par des arrêtés préfectoraux (en cours). Une réserve naturelle nationale protège et valorise le patrimoine géologique reconnu sur l'île de Groix depuis 1982 ; la Région Bretagne a créée en 2012 une réserve naturelle des sites géologiques de la presqu'île de Crozon. Comme pour la faune, la flore et les milieux naturels, les outils juridiques adaptés se mettent en place pour valider à la conservation de ce patrimoine, pour envisager une gestion lorsque cela est nécessaire et bien sûr développer une valorisation pédagogique.

Répartition des géotopes sur les quatre départements bretons

Atlas du 1er centenaire 1928 – 2028

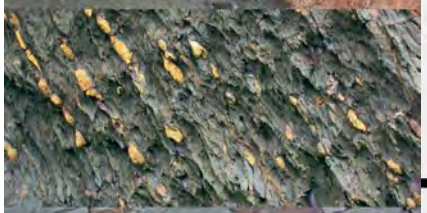

Trébeurden, Île Milliau, Côtes-d'Armor

Enclaves de roches sédimentaires ordoviciennes dans le granite du Ploumanac'h.

Trébeurden, Île Milliau, Côtes-d'Armor

Enclaves de roches sédimentaires ordoviciennes dans le granite du Ploumanac'h.

Trébeurden, Île Milliau, Côtes-d'Armor

Enclaves de roches sédimentaires ordoviciennes dans le granite du Ploumanac'h.

Trébeurden, Île Milliau, Côtes-d'Armor

Enclaves de roches sédimentaires ordoviciennes dans le granite du Ploumanac'h.

Trébeurden, Île Milliau, Côtes-d'Armor

Enclaves de roches sédimentaires ordoviciennes dans le granite du Ploumanac'h.

Trébeurden, Île Milliau, Côtes-d'Armor

Enclaves de roches sédimentaires ordoviciennes dans le granite du Ploumanac'h.

Trébeurden, Île Milliau, Côtes-d'Armor

Enclaves de roches sédimentaires ordoviciennes dans le granite du Ploumanac'h.

Trébeurden, Île Milliau, Côtes-d'Armor

Enclaves de roches sédimentaires ordoviciennes dans le granite du Ploumanac'h.